



Colonie de corbeaux freux © Marcel Burkhardt

## Corbeaux freux : fiche d'information destinée aux autorités cantonales

*Cette fiche d'information s'adresse en premier lieu aux autorités cantonales et décrit comment gérer les relations avec les corbeaux freux dans les agglomérations. Diverses méthodes ont déjà été testées pour éviter l'installation de corbeaux freux ou disperser les colonies déjà établies. Cependant, les mesures prises ont souvent conduit à une dispersion des oiseaux et à la création de nouvelles colonies aux alentours. Si des mesures dans les colonies doivent être prises, elles doivent être levées avant le début de la période de protection.*

*Vous trouverez des informations générales sur le corbeau freux dans la fiche d'information pour les personnes habitant près de colonies nicheuses.*

### Statut de protection du corbeau freux en Suisse

Depuis 2010, le corbeau freux ne figure plus sur la liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en Suisse. Cette espèce est protégée conformément à la législation

fédérale (loi sur la chasse LChP, état 2023), mais elle est chassable selon l'ordonnance sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (ordonnance sur la chasse OChP, état 2023). Le corbeau freux est protégé entre le

16 février et le 31 juillet. Cette période de protection ne se réfère pas seulement aux adultes, mais aussi aux nids et aux jeunes. Les cantons ont la possibilité de prolonger cette période, mais pas de la raccourcir. Ils doivent en outre régler la protection



Le corbeau freux (à gauche) se distingue de la corneille (à droite) par son bec pointu dont la base ne comporte pas de plumes. © Marcel Burkhardt

des femelles nicheuses et des petits pendant la période de chasse, ainsi que celle des oiseaux adultes durant la période de reproduction.

Conformément à la législation fédérale, les cantons peuvent permettre des mesures prises à titre individuel en vue de protéger les animaux domestiques, les bienfonds et les cultures des animaux chassables. Les corbeaux freux ne causent pas de dommages aux animaux domestiques ou aux bienfonds. Du point de vue de BirdLife Suisse et de la Station ornithologique, les mesures prises à titre individuel doivent être exclues, sauf en cas de dommages aux cultures. En revanche, les cantons peuvent à tout moment ordonner ou permettre des mesures contre des corbeaux freux isolés occasionnant des dommages considérables.

En ce qui concerne la protection des adultes nicheurs, la Station ornithologique suisse et BirdLife Suisse s'opposent strictement aux mesures prises à titre individuel et aux mesures prises contre des oiseaux isolés durant la période de protection.

## Colonies urbaines

### Problématique

En ville, les personnes vivant à proximité de colonies de corbeaux freux se plaignent du bruit et des salissures due aux fientes des oiseaux.

### Bruit

Les oiseaux visitent les colonies dès le mois de janvier, bien que la construction du nid ne débute habituellement qu'en mars. À la fin du mois de juin, tous les jeunes ont normalement quitté le nid. Jeunes et adultes restent ensuite dans les environs plus ou moins directs des colonies. Des visites occasionnelles des colonies ont aussi lieu en été et jusqu'à la fin de l'automne.

Les corbeaux freux préfèrent généralement les platanes pour construire leur nid, mais colonisent également d'autres essences dont la ramification facilite la construction des nids. Le bruit pose plutôt problème aux environs des grandes colonies. Celles-ci sont surtout construites dans les grands groupes d'arbres, comme dans les allées ou les parcs. De nuit, une altercation entre deux oiseaux peut rapidement provoquer l'agitation de toute une colonie. Que le bruit des voitures dépasse – et de loin – celui des corbeaux freux n'apaise pas les personnes concernées. À proximité de grandes

colonies, des valeurs maximales de 60 à 75 dB ont été mesurées alors que le bruit du trafic motorisé s'élève à 80, voire 90 dB. D'après le message du Conseil fédéral au sujet de la révision de l'OChP 2012, le bruit des corbeaux freux n'est pas un dommage au sens de la législation.

### Fientes

Les fientes peuvent poser problème lorsqu'une colonie se trouve directement au-dessus de chemins très fréquentés, de parkings, de places de jeux, de cours d'école ou de jardins d'enfants.

### Réactions du voisinage

Il est difficile d'estimer la proportion de la population qui se sent importunée par les corbeaux freux, car peu de gens se plaignent auprès des autorités. En général, les plaignants et plaignantes exigent le départ des oiseaux, sans s'inquiéter des modalités. Si certains finissent par se rendre compte que rien ne peut être entrepris, d'autres exigent que les oiseaux soient abattus, les nids détruits ou les arbres taillés.

Facilement confondu avec la corneille noire, le corbeau freux est souvent accusé de voler des œufs ou des oisillons. Le perçage des sacs poubelles est aussi souvent attribué aux corneilles.

Outre les personnes qui se plaignent, il existe aussi des gens qui se réjouissent de



la présence des corbeaux freux. Mais ces personnes ne se manifestent en général que lors de la prise de mesures contre ces oiseaux.

## Mesures possibles

Les mesures les plus importantes consistent à informer la population et chercher le dialogue avec les personnes concernées. Comme il ne s'agit en général que de quelques personnes, la quantité de travail exigé reste raisonnable. La distribution de la fiche d'information destinée aux personnes vivant à proximité de colonies, qui donne des informations sur la biologie du corbeau freux, peut sensibiliser les gens sur l'espèce. Rechercher le dialogue avec les personnes concernées, les rencontrer et discuter de leur problème peut également porter ses fruits. S'il n'est probablement pas possible d'apaiser tout le monde, la plupart des gens sont rassurés lors qu'ils apprennent que les corbeaux freux ne représentent pas de danger sanitaire. Certains finissent même par reconnaître les côtés intéressants de cette espèce d'oiseau.

Diverses méthodes ont déjà été testées pour empêcher les corbeaux freux de s'installer à des endroits stratégiques ou pour faire partir les colonies déjà établies. Cependant, les oiseaux se sont souvent dispersés et ont créé de nouvelles colonies dans les environs immédiats, ce qui n'a fait que déplacer le problème.

### Catalogue des mesures testées pour empêcher la formation de colonies

Diverses mesures ont déjà été testées dans différentes villes d'Europe – avec un succès très varié. Aux mesures d'effarouchement optiques et acoustiques s'ensuit généralement une accoutumance rapide.

» **Taille plus fréquente des arbres :** les arbres ne peuvent pas être taillés à volonté sans subir de dommages. Par exemple, les platanes ne doivent être taillés que tous les quatre ans. De plus, les frais de taille pour les grands arbres ne sont pas négligeables. Une taille sélective, c'est-à-dire en éliminant une sur deux ou trois branches sur lesquelles les oiseaux bâtissent leur nid, permet d'optimiser efficacement les résultats.

Si des mesures s'imposent, il est important de réduire l'attrait de la colonie concernée avant la période de nidification, c'est-à-dire jusqu'à fin janvier. Les mesures doivent être achevées avant le début de la période de protection. Toute intervention dans une colonie doit être soigneusement étudiée et être terminée avant la période de protection pour des raisons de protection des animaux et des oiseaux. Une intervention ne doit pas avoir lieu uniquement à cause de vives réclamations d'une minorité, car ces mesures suscitent elles aussi des réactions du côté de la population. La documentation des mesures prises et de leurs conséquences est indispensable pour pouvoir en tirer des enseignements et optimiser en conséquence d'éventuelles interventions futures.

- » **« Occupation » artificielle des nids :** les cônes ou les couvercles en plexiglas pour recouvrir les nids, comme utilisés à Berne, n'ont pas eu les résultats escomptés. Les corbeaux y ont construit de nouveaux nids, soit ailleurs, soit sur les couvercles mêmes.
- » **Claquettes activables manuellement :** cet outil pour effaroucher les corbeaux est mis en place dans les arbres de la colonie, et peut être actionné par les passants et passantes au moyen d'une corde. Au Luxembourg, cette technique semble effaroucher les corbeaux freux efficacement. Ce système peut fonctionner lorsque la colonie est installée sur un seul arbre, mais ne fait plus ses preuves lorsqu'elle est plus grande. À Bâle, cette technique n'a pas poussé les corbeaux à quitter leur colonie. Le voisinage s'est, quant à lui, dit importuné par le bruit des claquements. De plus, ces dispositifs ont été détruits à plusieurs reprises.
- » **Les étoffes noires** se sont avérées efficaces au mieux sur du court terme.
- » Des **leurres** imitant des grands-ducs d'Europe aux ailes mobiles peuvent être efficaces. Toutefois, leur effet est très localisé et dépend de la discipline des habitants et habitantes, puisque les ailes doivent être bougées régulièrement de l'aurore au crépuscule. Il faut donc les utiliser de manière ciblée.
- » **L'effarouchement optique** des oiseaux à l'aide de ballons ou de rubans brillants demande beaucoup de travail, car les objets doivent être déplacés après un certain temps. De plus, ils peuvent s'em mêler dans les arbres et leur durée de vie est limitée. Le succès de cette méthode est de courte durée.
- » **Effarouchement optique combiné au retrait des nids :** les nids sont enlevés avant le début de la période de nidification et, au même moment, des ballons ornés de dessins sont suspendus dans les arbres. Cette méthode n'est efficace que si tous les nids sont ôtés au tout début de la période de nidification et si plusieurs ballons sont suspendus dans chaque arbre. Si certains nids sont épargnés, les oiseaux ne font pas le lien entre l'enlèvement des nids et les ballons, et ils construisent de nouveaux nids juste à côté des ballons. Autre inconvénient, les ballons se dégonflent rapidement et peuvent s'accrocher aux branches. Un entretien adéquat est donc nécessaire. Les interventions tardives sont moins efficaces car elles poussent les oiseaux à rechercher d'autres colonies prolongeant ainsi la période de nidification.
- » **Empêcher la nidification** en détruisant régulièrement les nids à l'aide d'un bâton pendant leur construction. Ce procédé n'a de succès que dans de rares cas. Pour des raisons de protection des animaux et des oiseaux, ces actions doivent prendre fin avant le début de la période de protection.
- » L'émission de **cris de détresse** n'est efficace qu'à court terme.
- » L'utilisation de **rayons laser** a porté ses fruits dans différentes villes de France. L'appareil laser testé à Berne n'a cependant pas donné de bons résultats. Le risque de blessure est élevé pour les oiseaux, et du point de vue de la protection des animaux, cette méthode n'est pas acceptable.
- » Aux Pays-Bas, des essais **de déplacements de colonies entières à des**



**endroits moins dérangement** ont été entrepris. Les nids ont été déplacés dans des arbres sans potentiel de dérangement, et les corbeaux freux ont été chassés de leur ancienne colonie avec des méthodes douces. Cette méthode s'est avérée être efficace. Elle requiert cependant une bonne connaissance de la situation locale et des sites alternatifs, qui ne doivent pas se situer trop loin. La réalisation de cette mesure est compliquée et dure plusieurs années. À Berne, cette méthode n'a finalement pas fonctionné, en l'absence de sites alternatifs.

## Agriculture

### Problématique

Dans les régions à grandes populations de corbeaux freux, des dommages à l'agriculture peuvent être causés localement. Il s'agit surtout de pertes de céréales fraîchement semées : il existe un risque pour les céréales de printemps aux alentours

des grandes colonies. En automne, les semences d'hiver dans les environs des dortoirs peuvent être à risque, surtout lorsque les corbeaux hivernants sont déjà arrivés.

Le risque de dégâts aux cultures est maximal lorsque les graines viennent d'être semées et jusqu'à environ deux semaines après leur germination (lorsque les pousses ont atteint la taille d'une main, jusqu'au troisième stade foliaire du maïs). Le maïs, le blé et l'avoine sont les plantes de prédilection du corbeau freux qui apprécie moins l'orge et le seigle.

Lors de dégâts considérables, il convient tout d'abord d'envisager des actions d'effarouchement temporaires, telles décrites dans la fiche d'information « Les corvidés et l'agriculture ». Les circonstances dans lesquelles des indemnités des dégâts du gibier sont allouées sont à enquêter auprès de l'administration de la chasse du canton en question.

En Suisse, la majorité des dégâts à l'agriculture est causée par les corneilles

noires. La confusion entre les deux espèces – les corneilles noires aussi se retrouvent en grands groupes dans les paysages ruraux ouverts – conduit à l'accusation à tort des corbeaux freux.

### Le corbeau freux compte aussi des amis parmi les agriculteurs et agricultrices

Dans certaines régions, le corbeau freux est apprécié par les agriculteurs et agricultrices car il détruit nombre d'insectes et de campagnols. Durant la période de reproduction, il se nourrit d'insectes, de lombrics et de plantes, de préférence dans les prairies fauchées. Des études récentes en Allemagne ont montré que dans les régions agricoles exploitées de façon intensive, les corbeaux freux ne trouvent plus suffisamment d'insectes pour nourrir leurs oisillons, conduisant à l'échec de la reproduction.

## IMPRESSUM

© Station ornithologique suisse et BirdLife Suisse, Sempach et Zurich, 2023  
La reproduction du texte en citant la source est souhaitée.

**Schweizerische Vogelwarte** | Seerose 1 | 6204 Sempach | T +41 41 462 97 00 | info@vogelwarte.ch | www.vogelwarte.ch  
**BirdLife Schweiz** | Postfach | 8036 Zürich | T +41 44 457 70 20 | info@birdlife.ch | www.birdlife.ch